

Langue vivante C

Italien

L'italien, l'une des quatre langues officielles du Parlement européen, est une langue de culture, de commerce, d'échanges et de sciences.



PRÉAMBULE

Apprendre l'italien, c'est se confronter à une culture européenne différente pour mieux échanger et s'exprimer en continu. L'apprentissage de l'italien permet une redécouverte de l'histoire, car l'Italie a offert au cours des âges des personnalités qui ont contribué au dynamisme de l'Europe et de la France. Pour participer pleinement aux évolutions économiques, sociales et culturelles et pour s'intégrer dans le monde d'aujourd'hui avec confiance et sans appréhension, il est indispensable que les élèves français parviennent à une aisance suffisante en langues vivantes, en particulier dans le domaine de la communication orale.

3 h par semaine

AXES DE TRAVAIL

Enjeux et objectifs

La Langue vivante C offre à chacun l'occasion d'élargir son répertoire linguistique dans une palette diversifiée qui fait toute leur place aux langues moins présentes en LV A et LV B. L'élève qui entreprend l'étude d'une troisième langue vivante étrangère ou régionale manifeste souvent pour celle-ci un intérêt personnel particulier, déterminé par ses acquis scolaires antérieurs, parfois par son histoire familiale, ou par sa curiosité intellectuelle. Dans tous les cas, il s'agit d'apports positifs sur lesquels il convient de s'appuyer. Ces acquis scolaires ou extra-scolaires ont forgé des compétences linguistiques et culturelles que l'élève peut réinvestir dans l'apprentissage de la troisième langue. En classe de seconde, tous les élèves suivant une LV C doivent avoir au moins atteint le niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans les cinq activités travaillées (écouter et comprendre, parler en continu, réagir et dialoguer, lire et comprendre, écrire).

Organisation

L'enseignement de l'italien est organisé dans une perspective de communication, portant sur une langue usuelle et authentique. La motivation des élèves exige des activités variées, nourries dès les premiers cours d'un contenu culturel riche. De plus, la maturité des élèves et les compétences acquises grâce à l'apprentissage au collège de deux autres langues (étrangères ou régionales) permettent d'envisager une progression rapide. L'enseignement de l'italien doit donc permettre à chaque élève de s'inscrire dans une dynamique d'ensemble lui permettant de prendre du recul pour alimenter une réflexion personnelle et développer ses compétences d'expression. Au quotidien, l'enseignant sélectionne des documents authentiques de toute nature (textuels, iconographiques, audio, vidéo...) qui peuvent s'inscrire dans des champs disciplinaires variés (littérature, art, histoire, géographie, politique, sociologie, économie, sciences...). La mise en regard de ces supports permet à l'élève d'appréhender un sujet de manière de plus en plus complexe et nuancée, propice à l'enrichissement de la langue et de la pensée.